

**DÉLIBÉRATION****COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE  
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le quatorze juin deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Franck COUTY, Madame Gaëlle TERRIEN, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Monsieur Luc LÉPICIER, Monsieur Hubert PLOTEAU, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Louise MOREAU, Madame Laëtitia NYS *ayant donné pouvoir à Madame Léa GUILLET* et Madame Marie-Danielle RICHARD

Nombre de conseillers	
En exercice .....	33
Présents.....	25
Votants.....	26

**ABSENTES** : Madame Sabine ANGINARD et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Christelle ESNAULT

-----

DCM n°143/2023 – 8.1.1

**Écoles primaires publiques - budgets de fonctionnement  
pour l'année scolaire 2023/2024**

Rapporteur : Madame GUILLET

Sur avis des membres de la commission communale enfance / jeunesse / parentalité réunis le 11 mai 2023,

Il est proposé de fixer comme suit les budgets de fonctionnement aux écoles primaires publiques pour l'année scolaire 2023/2024 :

	Montants proposés
Écoles maternelles	
Fournitures scolaires (dont papier pour le photocopieur)	40,00 euros / élève
Livres, manuels, BCD, jeux, ...	9,00 euros / élève
Direction	2,50 euros / élève
Subventions pour les projets pédagogiques (voyages et spectacles)	25,00 euros / élève

Écoles élémentaires	
Fournitures (dont papier pour le photocopieur)	40,00 euros / élève
Livres, manuels, fichiers consommables, dictionnaires, BCD, ...	9,00 euros / élève
Direction (dont livréval)	2,50 euros / élève
Subvention pour les projets pédagogiques (voyages et spectacles)	25,00 euros / élève
Budgets autres	
Budget transport, hors piscine, pour les déplacements à l'espace culturel et au cinéma (budget réservé à l'école publique de VRITZ)	900,00 euros (forfait)
Classe ULIS-école (site de SAINT-MARS-LA-JAILLE)	200,00 euros / classe
Budget pour les enfants de la communauté des gens du voyage	5,00 euros / élève
Petit équipement (matériel EPS, petits jeux d'extérieur,...)	10,00 euros / élève

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté :**

- **SUIT** l'avis émis par les membres de la commission communale enfance / jeunesse / parentalité réunis le 11 mai 2023 ;
- **FIXE** les budgets de fonctionnement pour les écoles primaires publiques pour l'année scolaire 2023/2024 comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente décision.

*Les crédits nécessaires au financement de ces budgets ont été inscrits sur le budget 2023 de la commune.*

Délibération publiée le 27 juin 2023

**Le Maire,  
Jean-Yves PLOTEAU**

**La secrétaire de séance,  
Christelle ESNAULT**



Envoyé en préfecture le 27/06/2023  
 Reçu en préfecture le 27/06/2023  
 ID : 044-200078079-20230620-DCM143\_2023-DE